BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 100

## 07 – ARDÈCHE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUBENAS

## Ventes et cessions

910 846 294 RCS Aubenas.
**LES BOYETTES.**
*Forme :* Société civile immobilière.
*Capital :* 1000.00 EUR.
*Adresse :* 595, Chemin Marie Durand, 07400 Le Teil.
*Oppositions :* Art. L.236-15 du code de commerce.
*Commentaires :* Aux termes d'un acte sous seing privé signé en date du 24 avril 2026, la société LA PALOMA, société par actions simplifiée au capital de 870 000 euros, dont le siège est à LE TEIL (07400), 595, Chemin Marie Durand, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUBENAS, sous le numéro 910 593 441, et la société LES BOYETTES, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à LE TEIL (07400), 595, Chemin Marie Durand, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUBENAS, sous le numéro 910 846 294, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société LES BOYETTES par la société LA PALOMA, à laquelle la société LES BOYETTES ferait apport de la totalité de son actif évalué à 393 097 €, à charge de la totalité de son passif, évalué à 400 527 €, soit un apport net de (-) 7 430 €. La fusion prendra effet rétroactivement au 1er juillet 2025, les opérations de la société LES BOYETTES effectués depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société LA PALOMA. La fusion est soumise conventionnellement au régime simplifié prévu à l'article L.236-11 du Code de Commerce. La société LA PALOMA, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de la société LES BOYETTES, société absorbée, et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres titres, renoncera, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'associé unique de la Société absorbée, de sorte qu'il n'y aura lieu ni à émission d'actions de la société LA PALOMA, contre les parts de la société LES BOYETTES, ni à augmentation de capital de la société LA PALOMA. De ce fait il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. L'évaluation des éléments actifs et passifs de la Société absorbée a été faite ci-dessus. La différence entre la valeur du patrimoine de la société LES BOYETTES retenue pour l'opération, soit (-) 7 430 €, et la valeur comptable des parts de la société LES BOYETTES dans les écritures de la société LA PALOMA, soit 990 € (au 01/07/2025) est égale à (-) 8 420 €, et sera comptabilisé en tant que mali de fusion en application des dispositions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général modifié par le règlement n°2023-08 du 22 novembre 2023, de la façon suivante : - dans un sous-compte « mali de fusion » du compte « fonds commercial » à concurrence du mali technique tel qu'il est défini par le règlement n° 2014-03 complété par le règlement n°2023-08 et affecté de manière extracomptable aux différents éléments d'actifs cédés ; - le cas

échéant en charges financières, à concurrence des sommes excédent le mali technique, conformément au règlement ANC 2014-03 susvisé. Les créanciers des sociétés visées en référence dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de Commerce. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation par la collectivité des associés de la société LA PALOMA. Le projet du fusion a fait l'objet pour la société LA PALOMA d'un dépôt le 27 avril 2026 sous le numéro 2026/1969 au greffe du Tribunal de Commerce d'AUBENAS et pour la société LES BOYETTES d'un dépôt le 27 avril 2026 sous le numéro 2026/1968 au greffe du Tribunal de Commerce d'AUBENAS..

